

Tunis, le 29 avril 2026

Avis du Conseil du Marché Financier

AGREMENT DE NOMINATION D'UN DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 29 Avril 2026, d'octroyer son agrément à la société de gestion SMART ASSET MANAGEMENT pour le changement d'un des dirigeants de la société susmentionnée conformément aux dispositions de l'article 148 du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers et ce, par la désignation de Monsieur Jaleddine HENCHIRI en tant que deuxième responsable arrêtant l'orientation de l'activité de la société de gestion.